

SOUTIEN A L'ASEP

Association de Soutien à l'Éducation Populaire

**Je souhaite aider l'œuvre scolaire du couvent de
la Haye-aux-Bonshommes.**

Je verse la somme de €

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Tél. :

Courriel :

Fait à : le : Signature :

DONS A L'A.S.E.P.

— **pour les donateurs particuliers** : la loi vous permet une réduction d'impôt égale à 66 % du don effectué, dans la limite de 20 % du revenu imposable ;

— **pour les entreprises** : 60 % du don est déductible de votre résultat dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

L'excédent éventuel peut être reporté sur 5 ans.

— **pour les personnes payant l'ISF**, possibilité de déduction jusqu'à 75 % du don effectué : *nous consulter.*

Veillez m'envoyer un reçu fiscal (cocher).

Chèques à l'ordre de « ASEP ». Talon à renvoyer à :
COUVENT DE LA HAYE-AUX-BONSHOMMES,
49240 AVRILLÉ – FRANCE